

Préface

UN « PAPE DIPLOMATE » FACE À LA GUERRE (1939-1945)

Il est des moments où le plus difficile ne consiste pas à faire son devoir, mais à savoir où il est. Ce type de constat a habité bien des responsables politiques ou militaires durant le Second conflit mondial. Ce fut assurément aussi le cas du pape Pie XII, lorsqu'il accède au siège de Pierre. Le « momentum » est des plus délicats. Nous sommes le 2 mars 1939 lorsque la fumée blanche avertit le peuple de Rome de l'élection du cardinal Eugenio Pacelli. Treize jours plus tard, les troupes allemandes envahissent la Tchécoslovaquie. Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale avec l'invasion de la Pologne est tout proche. Il s'agira d'un conflit total, intégral, qui concernera plus de pays et causera plus de victimes que jamais dans l'histoire de l'humanité.

De son côté, le président des États-Unis se trouve, en 1939, à la tête d'un pays qui a réellement été promu au rang de grande puissance et qui sort difficilement de son isolationnisme après la crise économique de 1929. L'Amérique se trouve confrontée au défi du monde Pacifique qui connaît le conflit nippo-chinois, celui de l'Europe, qui se trouve en déclin, et qui n'a jamais pu cicatriser les blessures de la Première Guerre après une conférence de Versailles discutée, et celui des autres continents qui comprennent des pays en cours de développement ou qui restent des colonies.

De Berlin à Rome

Pacelli a commencé sa carrière sous les pontificats de Pie X et Benoît XV. Il connaît particulièrement bien l'Allemagne vaincue en 1918, avec ses six millions de chômeurs, avant de

somber dans le nazisme. Durant le Premier conflit mondial, donc sous le pontificat de Benoît XV, Eugenio Pacelli prend part à la définition de la politique du Saint-Siège. En 1917, il est nommé nonce à Munich (avant de l'être aussi à Berlin en 1920). Il y reste jusqu'en 1929, soit lorsqu'il est créé cardinal. Peu après, le 7 février 1930, suite à la démission du cardinal Gasparri, Pie XI le choisit comme secrétaire d'État. On sait que le 14 novembre 1923, quelques jours après la tentative avortée de putsch d'Hitler, le nonce Pacelli souligne, à la faveur d'un rapport adressé au cardinal secrétaire d'État Gasparri, que l'action du futur chancelier allemand et de ses partisans est empreinte d'« anticatholicisme » notoire, niant la dignité de l'homme qui est un héritage de la civilisation judéo-chrétienne. En mai 1924, il juge que le national-socialisme constitue peut-être « la plus dangereuse hérésie de notre temps », qualifiant en outre, Hitler, en 1929 d'« agitateur politique mal famé »¹. Il n'en demeure pas moins que tout au long du Second conflit mondial, Pie XII restera « pape diplomate »². L'action de Pie XII tout au long de la guerre a déjà fait couler beaucoup d'encre, notamment autour de ses « silences ». Septante ans après la capitulation de l'Allemagne et du Japon, il n'existe toujours pas de consensus entre historiens ou autres essayistes sur le sujet qui a aussi inspiré des pamphlélistes.

C'est dire si la publication en français des mémoires d'Harold Tittmann Jr., assistant de l'ambassadeur Taylor, représentant personnel du président Roosevelt auprès du pape, est à saluer. C'est que « dans les coulisses du Vatican », il sera le témoin privilégié du dialogue existant entre le pontife romain et le président Roosevelt – qui avait sympathisé avec Pacelli, alors secrétaire d'État, lors du voyage privé de ce dernier aux États-Unis en 1936³ – mais aussi du dialogue existant entre le Vatican et les diplomates alliés ou ennemis tout au long du conflit. Il le sera soit par le biais de rencontres personnelles, en ce compris avec Pie XII ou avec les plus hauts responsables de la Curie,

-
- 1 Hubert Worms, *Le Pape et le diable, Pie XII, le Vatican et Hitler : les révélations des archives 1914-1939*, Paris, 2009, p. 143.
 - 2 Pour reprendre le titre du livre de Philippe Chenaux, *Pie XII. Diplomate et pasteur*, Paris, 2003.
 - 3 Luca Castagna, *Un ponte oltre l'oceano Aspetti politici e strategie diplomatiche tra Stati Uniti e Santa Sede nella prima metà del Novecento (1914-1940)*, Il Mulino, 2001, p. 302.

soit en prenant connaissance de rapports secrets de Taylor ou des autorités américaines. Sa mission couvre en effet la période 1940-1945. Mais le récit des pages qui suivent porte surtout sur une trentaine de mois, soit entre la déclaration de guerre de l'Italie aux USA en décembre 1941 et la libération de Rome le 5 juin 1944. Le refuge, à l'intérieur de la Cité du Vatican, des diplomates représentant des pays en guerre avec l'Italie, les rend plus proches du pape et de son entourage.

Un aviateur devenu diplomate

Dans les pages qui suivent, Harold Tittmann revient d'abord sur son propre parcours et sur les raisons de sa venue à Rome. Originaire de la ville de Dresde, en Saxe, la famille d'Harold H. Tittmann émigre aux États-Unis au milieu du XIX^e siècle. Durant la Première Guerre mondiale, il prend part au conflit comme aviateur dans l'armée américaine. Il est très grièvement blessé en 1918. Après la guerre, il intègre la diplomatie américaine. Il sera notamment en poste à Rome entre 1925 et 1936, alors que l'Italie connaît le fascisme mussolinien. Après un passage de trois années au Département d'État, il rejoint Genève comme consul général. À partir de février 1940, il devient assistant de Myron Taylor, le représentant personnel du président Roosevelt auprès du pape Pie XII. C'est à partir de ce moment qu'il suit de plus près encore les prises de position du Vatican durant le Second conflit mondial, d'autant qu'à la fin de l'année 1940, il rejoint l'ambassade des USA à Rome. En février 1941, il reprend son rôle d'assistant de Taylor, en tant qu'attaché à la mission de Taylor, avant de résider – désormais comme chargé d'affaires – à l'intérieur même du Vatican durant deux ans et demi, après la déclaration de guerre de l'Italie aux États-Unis en décembre 1941. Bref, le témoignage de Tittmann est celui d'un diplomate américain, protestant, observateur privilégié de la vie et des contacts pris par le Saint-Siège durant la guerre. C'est ainsi que le diplomate décrit la nomination des représentants diplomatiques américains auprès du Saint-Siège – malgré les objections émanant des milieux protestants – l'ambiance du monde diplomatique présent à Rome ou au Saint-Siège, qu'il s'agisse de représentants des Alliés ou de pays de l'Axe. On découvre des luttes d'influences entre représentants des belligérants. Tittmann est témoin des espoirs de paix, et des efforts, tant volontaristes que vains, déployés en ce sens par le

pape au printemps 1940, notamment auprès du Duce mais aussi de Roosevelt, avant que Pie XII ne comprenne que « l'épreuve est devenue irrévocable »⁴.

Soutenir la position américaine ?

Avant et après l'entrée en guerre des USA, Harold Tittmann doit convaincre le Saint-Siège que les États-Unis n'accepteront jamais une victoire des nazis. Il relate sa rencontre avec le supérieur général des Jésuites, le père Vladimir Ledochowski, préoccupé par la présence de groupes neutralistes, voire « pro axe » aux États-Unis, en Amérique latine, mais aussi à l'intérieur même du Vatican. Il est vrai que certains évêques américains, dont le cardinal O'Connell de Boston et l'archevêque de Baltimore, s'étaient prononcés en public contre l'entrée en guerre des États-Unis. La description que fait Tittmann des entretiens qu'il a eus avec Monseigneur Montini, le futur Paul VI, alors substitut du secrétaire d'État, le secrétaire d'État Maglione ou avec le pape lui-même est évidemment souvent très instructive. Ainsi, le Souverain Pontife évoque Hitler, les rapports qu'il avait pu avoir sur lui et qui l'ont conduit à ne pas « se fier à sa parole », alors que les choses vont de mal en pis avec lui malgré ses efforts. Il fait part de ses inquiétudes quant à l'évolution des relations avec l'Italie, même si elles étaient moins « désespérées » qu'avec l'Allemagne. Le pape adopte toutefois dans sa conversation une posture neutre, de peur de voir un mot, ou même « un battement de paupière » être interprété comme un soutien à la position américaine. Mais avant l'entrée en guerre des Américains, une impression de défaitisme plane au Vatican, où l'on réalise toutefois bien que « le seul espoir de l'Église d'éviter le néo-paganisme allemand et le communisme athée des Russes réside dans une victoire anglo-saxonne »⁵. Les craintes du Vatican et du pape en particulier de voir Rome bombardée par les Alliés, la position du Saint-Siège et du pape à l'égard du communisme, qu'il tenait en horreur⁶, et notamment l'interprétation à donner à l'encyclique *Divini Redemptoris* sont également abordées entre

4 Voir *infra*.

5 Voir *infra*.

6 Giovanni Miccoli, *Les dilemmes et les silences de Pie XII*, Paris-Bruxelles, 2005, p. 222 et 223.

le pape et le représentant américain. Mais la lettre pastorale de Monseigneur John Timothy McNicholas, archevêque de Cincinnati, publiée le 30 octobre 1941 permet de présenter l'hitlérisme comme plus dangereux que le stalinisme « et que la meilleure façon de combattre le premier » réside dans « la victoire des Alliés, même si cela comporte une aide à la Russie soviétique »⁷. Joachim von Ribbentrop déclarera d'ailleurs qu'Hitler considérait que l'Église catholique avait parfois travaillé avec les communistes⁸. Hitler considérait Pie XII comme l'un de ses principaux ennemis, tandis que le KGB s'en est parfois pris aux papes – y compris à Pie XII et à son attitude durant la guerre – en raison de leur appui à l'anticommunisme en Europe⁹.

Le pape doit-il parler ?

Tittmann évoque les récits des atrocités commises au nom de la guerre qui parviennent au Vatican en octobre 1941. Mais le pape n'en garde pas moins la même ligne. Il pense, écrit l'associé de Myron Taylor, que « s'il réproouve publiquement la façon d'agir des nazis, cela ne servirait qu'à attiser leur mécontentement », et à les conduire à infliger des épreuves supplémentaires aux juifs ou aux catholiques allemands, ou des pays occupés par les nazis. Bref, à ses yeux, une condamnation publique ne sauverait aucune vie, bien au contraire. Il pense qu'il ne peut décréter depuis Rome le martyre des catholiques allemands ou des pays occupés par les nazis. On cite parfois le cas d'Edith Stein, qui avait écrit au pape dès 1933 pour l'encourager à mettre fin au « silence » de l'Église, et qui meurt à Auchwitz après la protestation des évêques hollandais de 1942, condamnant le sort réservé aux juifs. C'est que la réaction ne s'était pas fait attendre : plusieurs centaines de religieux, religieuses ou prêtres catholiques d'origine juive sont déportés, dont Edith Stein, sœur Bénédicte de la Croix. Ces

7 Voir aussi Ronald J. Rychlak, *Hitler, The War and the Pope*, Huntington, 2010, p. 365-366.

8 *Ibid.*, p. 365.

9 Voir les travaux de Rychlak associé à un ancien de la police secrète roumaine réfugié aux USA. Ion Mihai Pacepa and Ronald Rychlak, *Disinformation: Former Spy Chief Reveals Secret Strategies for Undermining Freedom*, 2013.

représailles avaient rendu Pie XII « pâle comme un mort »¹⁰. Les Pays-Bas comptent d'ailleurs parmi les pays qui ont connu, proportionnellement, le plus haut pourcentage de juifs déportés¹¹.

Une autre raison de l'attitude du pape, qui pouvait paraître comme « attentiste », ou de son « silence » peut résider dans la volonté de garder la possibilité de jouer un rôle de médiateur entre belligérants. Bref, d'être un « pape diplomate ». Montini confie toutefois à Tittmann que le nonce à Berlin avait pour instruction d'intervenir en toute discrétion auprès des autorités allemandes en faveur des victimes. Mais ce type de propos ne convainc pas Tittmann, pas plus que l'ambassadeur de Pologne, qui regrette que les protestations vaticanes ne se fassent pas plus sonores, vu l'ampleur des atrocités en Pologne. Tittmann, qui estime donc aussi qu'une condamnation publique des atrocités nazies par le pape serait bénéfique, parle même, en juin 1942, d'un « torrent de critiques du pape » dans les milieux pro-alliés au Vatican face au « silence » de Pie XII, présenté comme adepte de la politique de l'autruche face aux atrocités. Tittmann a toutefois vent, suite à une rencontre entre le pape et Taylor, de notes confidentielles envoyées le 28 octobre 1942 à l'archevêque de Cracovie, Adamo Stefano Sapieha ainsi qu'au primat de Pologne, le cardinal Augusto Hlond et au Premier ministre du gouvernement polonais en exil à Londres, le général Ladislas Sikorski. Tittmann parle de « messages de sympathie pour la situation dans laquelle se trouvait le peuple polonais ». On sait aujourd'hui que le pape avait envoyé une lettre de soutien à lire en chaire de vérité dans les églises polonaises¹². À la lecture du document, Sapieha a décidé de ne pas le faire lire, étant convaincu que sa lecture engendrerait des représailles et provoquerait plus de maux que de bien. Déjà en 1939, lorsque Radio Vatican diffusait des émissions condamnant les atrocités en Pologne, les évêques polonais avaient demandé au général des Jésuites, le père Vladimir Ledochowski, de les faire cesser, au regard des représailles qu'elles engendraient. Plus loin, Tittmann évoque aussi les efforts de Pie XII, afin d'obtenir pour Rome le statut de « ville ouverte », les efforts du pape en vue de

10 Ph. Chenaux, « Pie XII et les Juifs », dans *Pie XII et la Shoah* (col.), Paris, 2011, p. 25.

11 Voir le texte de Gary Krupp, dans *Pie XII et la Shoah*, op. cit., p. 35.

12 Ronald J. Rychlak, *Hitler, The War and the Pope*, p. 148.

la conclusion d'un armistice avec l'Italie du maréchal Badoglio, nommé chef du gouvernement par le roi Victor-Emmanuel III après le renversement de Mussolini, ou l'impuissance du pape, y compris auprès des Alliés, qui bombardent Rome en 1943, malgré les appels répétés du Vatican. Ces bombardements feront d'ailleurs l'objet d'échanges parfois très vifs entre Tittmann et des ecclésiastiques de la Curie, dont le secrétaire d'État. Mais la réalité est que la voix de Pie XII n'est pas très sonore ou peu écoutée. Elle est peu considérée par les Américains ou les Anglais, ne compte pas pour les Soviétiques, et presque pas pour les Allemands¹³.

Regards sur l'attitude de Pie XII face au génocide juif

Comme évoqué plus haut, l'attitude de Pie XII continue à faire débat. Pour certains, « Pacelli n'est pas jugé pour ce qu'il a fait mais pour ce qu'il n'a pas dit »¹⁴. Pour d'autres, il fut tout simplement « le pape d'Hitler ». « Il fut le pape idéal pour l'indicible plan de Hitler. Il fut le pion de Hitler. Il fut le pape d'Hitler »¹⁵. Qu'en penser ? Une protestation publique aurait-elle compromis la sécurité des personnes réfugiées dans ces monastères romains ? Doit-on considérer, au contraire, qu'il porte une responsabilité morale pour ses silences ? Pie XII a assurément été tourmenté par des doutes. Il reste, que dans les pages qui suivent, Tittmann s'exprime peu sur la question juive qui a, il est vrai, été davantage évoquée et traitée bien des années après la guerre. Il évoque brièvement la question de l'extermination des juifs par les nazis en Pologne dont les diplomates reçoivent les premiers échos à l'automne 1942. Tittmann écrit une lettre à Montini en juin 1942, afin d'exprimer son indignation face à la publication de photos montrant des juifs exécutant des travaux forcés sur les berges du Tibre, mais le secrétaire d'État, le cardinal Maglione, qui aurait certes à titre personnel préféré que Pie XII proteste davantage, lui répond que le Saint-Siège ne devait pas manifester sa désapprobation en public. Dans l'intervalle, la

13 Andrea Riccardi, *L'inverno più lungo, 1943-1944. Pio XII, gli ebrei e i nazisti a Roma*, Roma, 2008, p. 13.

14 Andrea Tornielli, *Pie XII. Biographie*, Perpignan, 2009, p. 789

15 John Cornwell, *Hitler's Pope. The secret History of Pius XII*, New York, 1999, p. 309.

pression des diplomates étrangers, dont Tittmann, a peut-être contribué à influencer le pape à faire allusion au génocide juif dans son discours de Noël 1942, évoquant les « centaines de milliers de personnes qui, sans la moindre faute de leur part, mais simplement parce qu’elles appartiennent à telle race ou à telle nationalité, sont vouées à la mort ou à un dépérissement progressif ». Cette phrase vise évidemment, sans la nommer, la solution finale¹⁶. Le pape évoquera lui-même ce discours lors de l’audience qu’il accorde à Tittmann le 30 décembre 1942 et qui est résumée dans le chapitre III. Le 2 juin 1943, il redevient devant le Sacré-Collège sa compassion envers ceux qui « à cause de leur nationalité ou de leur race » se trouvent « livrés, même sans faute de leur part, à des mesures d’extermination »¹⁷. Le « silence » de Pie XII devient, pour certains, assourdissant après le massacre des Fosses Ardéatines ou la rafle des juifs sur Rome dont Tittmann, ne parle pas, alors qu’il rapporte par contre avoir encore vu le pape quelques jours plus tôt¹⁸. Mais c’est aussi par l’intervention du pape qu’elle n’est pas menée à son terme et que ceux qui ont pu y échapper sont cachés dans des couvents romains, dans des familles italiennes ou même au Vatican. Au total, le chiffre de 750.000 à 1.000.000 de juifs sauvés par l’attitude de prudence de l’Eglise est cité, sans qu’il ne puisse être scientifiquement vérifié. Le pape François affirme, sur la base des archives du Vatican qui restent par ailleurs à ouvrir, qu’il en a même cachés à Castel Gandolfo¹⁹. Relevons

16 On trouvera le texte par exemple dans « Pie XII, discours de Noël 1942 », in Hervé Broquet, Catherine Lanneau et Simon Peterman (dir.), *Les 100 discours qui ont marqué le XX^e siècle*, Bruxelles, 2008, p. 230-231.

17 P. Chenaux, « Pie XII et les Juifs », dans *Pie XII et la Shoah*, p. 23

18 Il est reçu le 14 octobre et non le 19 comme le rapportent certains auteurs, ce qui explique que le Pape n’évoque forcément pas la rafle lors de cet entretien. C’est donc à tort que John Cornwell (*Hitler’s Pope. The secret History of Pius XII*, p. 309), par exemple, en déduisait qu’il était « évident » que Pie XII ne s’était pas suffisamment montré préoccupé par cette rafle. Ronald J. Rychlak, *Hitler, The War and the Pope*, p. 236.

19 « Là, dans la chambre du pape, dans son propre lit, 42 bébés sont nés, enfants de juifs et des autres persécutés qui s’étaient réfugiés là. Cela ne veut pas dire que Pie XII n’ait pas commis d’erreurs – moi-même j’en fais beaucoup – mais il faut lire son rôle selon le contexte de l’époque ». Cité dans « La racine juive du christianisme vue par le pape François », publié sur Zenit.org, 16 juin 2014.

aussi que Tittmann décrit avec admiration l'action d'Hugh O'Flaherty de la Congrégation suprême du Saint-Office, qui cherchait, avec d'autres, des cachettes dans le Vatican ou ailleurs, notamment dans des couvents ou monastères romains pour lesquels le pape revendiquait l'extraterritorialité, pour des prisonniers de guerre clandestins, notamment des Anglais, mais aussi des familles juives, ou des réfugiés. Ce Monseigneur irlandais leur fournissait, notamment grâce à des fonds provenant du gouvernement américain, un logement, de la nourriture (et apparemment quelques fois aussi des armes !). Il habitait près de Tittmann, qui rapporte aussi qu'un ministre anglais tentait, depuis le dernier étage de Santa Marta, de soutenir l'organisation de bienfaisance destinée à pourvoir aux besoins de milliers de prisonniers de guerre évadés qui se cachaient en Italie. On notera encore que cette protection s'étend aussi aux membres du comité de libération nationale autour des Alcide de Gasperi, Saragat, Nenni ou autres futurs leaders démocratiques²⁰.

Du côté juif, plusieurs voix se sont élevées pour saluer le rôle joué par Pie XII durant la guerre. Ceux de Rome lui ont été reconnaissants. Le vice-président de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, Serge Klarsfeld note que 1.200 Juifs ont été arrêtés le 16 octobre 1943, mais que 7.000 ont pu trouver refuge dans les établissements religieux de la capitale, ajoutant que « Le pape avait agi plutôt que parlé », qu'on n'avait pas entendu non plus les Roosevelt ou les Churchill, de peur que cela ne se retourne contre les juifs²¹. Dès 1938, le secrétaire d'État Pacelli avait écrit aux évêques du monde entier afin qu'ils agissent auprès des autorités locales pour que des visas soient accordés généreusement aux juifs qui fuyaient l'Allemagne. En avril 1944, un auteur juif qui a été reçu en audience par le pape en 1941, écrit dans le *Palestine post*, (aujourd'hui le *Jerusalem Post*) que Pie XII lui a confié qu'il veillerait à transmettre au secrétaire d'État les informations qui lui parviendraient à propos des exactions à l'égard des juifs, tout en ajoutant : « J'espère que vous serez toujours fier d'être un juif »²². Lors d'une audience place Saint-Pierre, au moment de la libération de

20 Andrea Riccardi, *L'inverno più lungo, 1943-1944. Pio XII, gli ebrei e i nazisti a Roma*, p. 33-34.

21 Voir le texte de Serge Klarsfeld, dans *Pie XII et la Shoah*, p. 44.

22 Ronald J. Rychlak, Hitler, *The War and the Pope*, p. 338.

Rome, Pie XII déclare que « les juifs sont nos frères » et doivent être accueillis comme amis. En 1955, l'orchestre philharmonique d'Israël demande à donner un concert au Vatican, en signe de gratitude pour le rôle joué par le pape durant la guerre²³. A la mort de celui-ci, Golda Meir, ministre des Affaires étrangères et futur Premier ministre d'Israël déclare : « Pendant les dix années de terreur nazie, quand notre peuple a souffert un effroyable martyre, la voix du pape s'est élevée en faveur des victimes. Nous pleurons un grand serviteur de la paix »²⁴. En 1964, Robert Kempner, magistrat juif d'origine allemande et procureur-adjoint au procès de Nuremberg écrit que « Toute prise de position à caractère propagandiste de l'Église contre le gouvernement d'Hitler aurait non seulement été un suicide prémédité, mais elle aurait accéléré l'assassinat d'un nombre bien plus grand de juifs et de prêtres »²⁵.

Dans ses mémoires, Tittmann note pour sa part que personne ne saura jamais dire si le pape a pris ou non une bonne décision en choisissant de ne pas parler. Y aurait-il eu plus ou moins de morts ? Mais même si lui-même pensait, durant le conflit, nous l'avons vu, que Pie XII devait dénoncer les crimes nazis, il écrira, plus tard dans ses mémoires : « Personnellement, je ne peux pas m'empêcher de penser que le Saint-Père a suivi la meilleure route en refusant de se prononcer, sauvant de cette façon de nombreuses vies. Qui peut dire ce que les nazis auraient fait de leur violence si celle-ci avait été attisée par une dénonciation publique venant du Saint-Siège ». Le diplomate américain, qui quitte le Vatican en juillet 1944, évoque dans un rapport, une conversation qu'il a eue avec Joseph Mueller, un avocat catholique bavarois, figure marquante du mouvement anti-nazi en Allemagne, le 3 juin 1945, soit après le discours tenu par le pape, la veille, devant le Collège des cardinaux, et à l'occasion duquel Pie XII avait condamné le national-socialisme. Tittmann explique à Mueller qu'il avait entendu des critiques à propos de ce texte du pape, certains jugeant qu'il avait attendu la capitulation de l'Allemagne pour rompre le silence. Mueller, qui venait d'être libéré quelques semaines plus tôt par les Américains après

23 Paolo Mieli, « Grandezza di un Papa », dans *In difesa di Pio XII* (Giovanni Maria Vian dir.), Venezia 2009, p. 25

24 Cité dans *Pie XII et la Shoah*, p. 52.

25 Cité *ibid.*, p. 51.

avoir connu l'horreur des camps de concentration après son arrestation en 1943, lui a répondu que durant la guerre, son organisation avait insisté pour que le pape ne condamne pas explicitement le nazisme.

Il reste que ce débat relatif aux « silences » (qui ont été en réalité, on l'a vu, des « silences relatifs ») de Pie XII offre l'opportunité de revenir sur l'image nourrie au Saint-Siège à l'égard du peuple juif, dans les années qui ont précédé la guerre 1939-1945. C'est que Pie XII n'a pas relancé le débat animé plus d'une décennie plus tôt par les « Amis d'Israël ». En 1928, le pape Pie XI approuvait un décret du Saint Office, qui indiquait qu'il réproouve toutes les haines et les animosités entre les peuples, la haine contre le peuple « autrefois choisi par Dieu, cette haine qu'aujourd'hui l'on a coutume de désigner communément par le mot d'antisémitisme ». Mais en réalité, le décret était lié à une procédure de mise à l'index d'un opuscule publié par les Amis d'Israël, sous le titre « Pax super Israël ». Cette association sacerdotale judéophile comptait plus de 3.000 membres, 19 cardinaux, 287 évêques et archevêques, dont certains appartenaient à la Curie. En 1928, elle réagit à propos de la liturgie du Vendredi Saint au moment même où l'antisémitisme racial connaît une montée radicale en Europe. Selon les Amis d'Israël, la mention des « juifs perfides » risquait d'être récupérée par les idéologues du racisme et d'être exploitée dans le sens d'un antisémitisme. Le dossier est remis à la Congrégation des rites, puis au Saint Office dépendant du cardinal Merry del Val, ancien secrétaire d'État et farouche antimoderniste. Pie XI décide finalement de dissoudre l'association, refuse les modifications liturgiques proposées et pour faire bonne mesure, s'attendant à être accusé d'antisémitisme, fait la déclaration contre l'antisémitisme. Le conflit entre différents acteurs de la Curie sur le dossier avait fait apparaître toute la gamme des positionnements possibles à l'égard du judaïsme : les antisémites affirmés s'opposèrent aux judéophiles déclarés. Bref, il s'agissait d'une occasion manquée qui témoigne d'un débat vigoureux sur la question au plus haut niveau de la hiérarchie de l'Église. Durant cette période, on ne trouve pas encore dans les textes du magistère l'idée que l'antisémitisme est à rejeter par tout chrétien. Or, comme le disait un Maritain, il est en son fond « une forme

d'antichristianisme »²⁶. Plus tard, les réformes de Pie XII en 1956, puis de Jean XXIII en 1959 et surtout la déclaration *Nostra Aetate* constitue une victoire pour les amis d'Israël, le Concile Vatican II permettant de passer clairement de l'enseignement du mépris à celui de l'estime du peuple juif, l'Église repensant son rapport à Israël en terme de « filiation » et non plus de « substitution »²⁷. En réalité, dans les années 1930: « La vision du judaïsme à cette époque n'est aucunement en contradiction avec le fait que par la suite, beaucoup de catholiques-prêtres, religieux, croyants, et avant tout Pie XII, ont aidé un grand nombre de Juifs au péril de leur vie »²⁸. Mais il n'en demeure pas moins choquant de voir un archevêque comme celui de Fribourg qui soutenait « les opérations de sauvetage des Juifs persécutés », continuer à affirmer dans une lettre pastorale que « leur triste destin était le châtement qu'eux-mêmes avaient appelé sur eux en tuant le Christ »²⁹. On peut se demander si les réticences à propos du dialogue avec la religion juive ne s'inscrivent pas dans le contexte plus global du débat anti-moderniste au début du XX^e. Le dialogue avec les autres religions restait alors suspect. Ne risquait-il pas de conduire au relativisme pouvait-on s'interroger à l'époque ? Il existait dans la même veine des réticences à l'égard de la méthode historico-critique des évangiles, qui suscitait encore tant de méfiance au sein de l'Eglise, et qui n'est surmontée qu'en 1943 avec l'encyclique *Divino Afflante Spiritu* de Pie XII, notamment à propos de la compréhension que l'on peut avoir du livre de la Genèse, avant l'apport considérable, dans ce domaine également, du Concile Vatican II.

Le point de vue de Tittmann

Lorsque l'on évoque le rôle joué par Pie XII durant le conflit, c'est souvent la question juive qui est traitée, en occultant les autres préoccupations, voire obsessions (notamment à l'égard

26 P. Chenaux, « Pie XII et les Juifs », dans *Pie XII et la Shoah*, p. 22.

27 *Ibid.*

28 Martin Rhonheimer, « L'antiracisme catholique, l'autodéfense de l'Église et le sort des Juifs dans l'Allemagne nazie » dans Menahem Macina, *L'apologie qui nuit à l'Eglise - Révisions hagiographiques de l'attitude de Pie XII envers les juifs*, Paris, 2012, p. 250-251

29 Giovanni Miccoli, *Les dilemmes et les silences de Pie XII*, p. 350

du communisme) du Vatican au regard du contexte général. Tittmann relate ses souvenirs sans intervenir dans la polémique, sans juger. Il donne, nous venons de le voir, avant tout un point de vue politique, diplomatique et militaire. Mais il évoque aussi l'homme et note : « En décrivant un homme charmant, je ne pensais pas un instant oublier ses grandes qualités spirituelles (...). Pour moi sa spiritualité était évidente, peut-être moins sainte que celle du Pape Pie X. Pie XII est souvent décrit comme un pape politique qu'il me semblait être à l'époque. Il est très possible qu'il soit un jour canonisé. Seul l'avenir pourra le dire »³⁰.

Il est vrai que le pontificat de Pie XII ne peut être réduit à la guerre. Pie XII est aussi le Pape qui a internationalisé la Curie, qui a signé le dogme de l'Assomption, qui a signé 43 encycliques et qui sera dès lors souvent cité au concile qu'il a contribué à préparer. L'encyclique *Mystici corporis* de 1943 ouvre le chemin à la discussion entre le catholicisme et les autres religions, alors que l'encyclique *Mediator Dei* de 1947 insiste sur le renouveau de la liturgie centrée sur le Christ. C'est lui qui crée la veillée pascale ou les messes anticipées du samedi soir. Quant à l'encyclique *Humani generis*, qui contient certes des accents anti-modernistes notoires, elle évoque, certes avec très grande méfiance, mais pour la première fois dans un document ecclésial, l'hypothèse de l'évolution. De même, ses prises de position en matière de liberté d'enseignement de l'école neutre qu'il avait lui-même fréquentée lorsqu'il était adolescent³¹ sont finalement en phase avec le document conciliaire *Gravissimum educationis momentum*, qui stipule que la présence de professeurs catholiques et d'élèves dans des écoles qui ne le sont pas demande un témoignage particulier de leur foi et offre aussi une chance d'apostolat³².

30 Voir *infra*.

31 Philippe CHENAUX, *Pie XII, Diplomate et Pasteur*, Paris, 2003, pp. 29 et 30. Discours du Pape Pie XII aux enseignants et élèves des athénées d'Etat en Belgique, 22 avril 1952, dans *Discorsi e radiomessagi di sua santità Pio XII, 2 marzo 1952- 1° marzo 1953*, Cité du Vatican, 1955, p. 60.

32 Sur le lien entre liberté religieuse et enseignement, voir aussi *Vatican II, La liberté religieuse*, Paris, 1966, pp. 153-158. Voir aussi *Gravissimum educationis momentum* (§7): cité dans *Concile oecuménique Vatican II*, Paris 1967.

Racontant son audience du 30 juin 1944 au Vatican, le général de Gaulle a noté dans ses mémoires de guerre : « Pie XII juge chaque chose d'un point de vue qui dépasse les hommes, leurs entreprises et leurs querelles. Cette hauteur de vues, au-dessus des intérêts opposés et des passions rivales, rendra toujours ardue la tâche, de comprendre la politique et la personnalité du pape Pie XII »³³. On dit souvent « l'Histoire jugera ». Il semble que dans le cas de Pie XII, elle n'a pas encore vraiment jugé. De nouvelles archives doivent encore être ouvertes. Mais les pages qui suivent apportent assurément un éclairage utile sur le rôle du chef de l'Église catholique durant la Seconde guerre mondiale.

Vincent Dujardin³⁴

33 Cité par Pierre Blet, *Pie XII et la seconde guerre mondiale*, édition Perrin 1997, p. 326.

34 Professeur d'histoire contemporaine à l'Université catholique de Louvain, où il préside, depuis 2008, l'Institut d'études européennes.

Introduction

Mon père Harold H. Tittmann Jr. passa trente-huit années de sa vie dans le service diplomatique des États-Unis, atteignant le rang d'ambassadeur de carrière, un fait remarquable pour un homme qui avait été très gravement blessé et avait même perdu une jambe pendant la Première Guerre mondiale. Il était évidemment très fier de ses postes dans les ambassades, mais il considérait que les deux années et demie passées à l'intérieur du Vatican en tant que chargé d'affaires des États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale était le summum de sa carrière. Cette affectation sans précédent et son intérêt historique évident le poussèrent à écrire ses mémoires, l'histoire d'un épisode unique dans les annales de la diplomatie américaine.

La famille Tittmann est originaire de la ville de Dresde, en Saxe. Le grand-père de mon père émigra aux États-Unis au milieu du XIX^e siècle, s'installant à Saint-Louis, dans le Missouri, où mon père naquit en 1893. Diplômé de l'université de Yale en 1916, et après une année dans les affaires, il s'engage dans l'armée de l'air américaine au moment où les États-Unis se lancent dans la Première Guerre mondiale. En juin 1918, il est affecté à la fameuse 94^e escadrille de chasse américaine (« Hat in the ring ») d'Eddie Rickenbacker basée à Toul, dans le Nord-Est de la France. Le 3 juillet de cette même année, alors qu'il patrouillait au dessus du territoire allemand, il est attaqué par cinq avions chasseurs ennemis et vraisemblablement, descend l'un d'eux. Bien que très gravement blessé, il réussit à rejoindre les lignes françaises et à atterrir en catastrophe dans un champ de blé.

À l'hôpital militaire de campagne américain où il est transporté, son cas est considéré comme désespéré, mais grâce

à sa « rage de vivre », il finit par s'en sortir. Il avait perdu sa jambe droite, un rein et la moitié d'un poumon, et les os de son autre jambe et de ses bras étaient vraiment en mauvais état. Il passa presque deux années dans les hôpitaux de l'armée et fut reconnu comme le militaire américain le plus sévèrement blessé qui ait réussi à survivre pendant la guerre de 14-18. Il reçut la « U.S. Distinguished Service Cross for Extraordinary Heroism » et également la Croix de guerre française.

En 1920, mon père est enrôlé dans le service diplomatique américain et nommé à l'ambassade de Paris comme troisième secrétaire. En 1925, il est transféré à l'ambassade de Rome où il resta pendant onze ans, devenant ainsi un des meilleurs experts du Département d'État sur l'Italie fasciste. C'est là qu'il rencontre Eleanor Barclay qui venait de San Antonio au Texas. Ils se sont mariés en 1928 et je suis né en 1929, suivi par mon frère, Barclay, en 1932.

En 1936, mon père est rappelé au Département d'État à Washington où il passa trois ans dans la Division des Affaires de l'Europe de l'Ouest. En août 1939, quelques semaines avant l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, il est nommé consul général à Genève, en Suisse. Ses relations avec le Vatican commencèrent en février de l'année suivante quand, en plus de son poste à Genève, il est désigné assistant à mi-temps de Myron Taylor, le nouveau représentant personnel du président Roosevelt auprès du pape Pie XII.

À la fin de 1940, il est transféré à Rome comme conseiller à l'ambassade des États-Unis. Le Département d'État, vu la tension qui existait entre l'Italie et les États-Unis, pensait que son expérience pouvait y être mise à profit.

Peu après, il est attaché à plein temps à la mission de Myron Taylor au Vatican et passe deux ans et demi avec sa famille à l'intérieur de la Cité du Vatican suite à la déclaration de guerre de l'Italie aux États-Unis. En 1944, à la libération de Rome, il s'y est installé, toujours comme assistant de Myron Taylor, jusqu'en 1946 quand il est nommé ambassadeur en Haïti. En 1948, il part au Pérou comme ambassadeur où il est resté en poste jusqu'en 1955. Après trois ans comme directeur du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes à Genève, il a pris sa retraite en 1958 et s'est installé à Washington.

À partir de cette date, mon père s'est consacré à l'écriture de ses mémoires sur son poste au Vatican d'août 1939 à juin 1944 quand, à la libération de Rome, notre famille a quitté le

Vatican. En préparant ce livre, je m'en suis tenu strictement au texte original, sauf quand il me semblait utile de l'annoter un peu pour que le lecteur s'y retrouve. Néanmoins, je n'ai pas modifié, de quelque façon que ce soit, ses opinions et ses souvenirs. Son récit est bien structuré et généralement complet jusqu'à la fin de 1943, mais il n'avait pas terminé son manuscrit décrivant les premiers mois de 1944, et par conséquent, j'ai dû ajouter bon nombre d'explications sur cette époque. Pour ce faire, je me suis surtout basé sur les mêmes sources que mon père, c'est-à-dire sur la collection « Foreign Relations of the United States » publiée par le Département d'État et les « Actes et Documents du Saint-Siège » de la Seconde Guerre mondiale. Il avait gardé de nombreuses lettres écrites à sa famille et à d'autres personnes durant la guerre. Elles me furent également précieuses pour rédiger ces mémoires.

Dans ce livre, les textes écrits par mon père sont en caractères romains et ma contribution est en italiques, mon travail consistant surtout à fournir certaines informations pour relier entre eux et compléter les extraits de ses mémoires. En plus, j'ai inclus quelques-uns de mes souvenirs d'enfance en Suisse et au Vatican pendant la guerre, basés surtout sur le journal que je tenais à l'époque, ainsi que sur les souvenirs de mon frère, Barclay.

Mon père est mort à Manchester, dans le Massachusetts, le 29 décembre 1980, quelques jours avant son quatre-vingt-huitième anniversaire.

Harold Tittmann III